

Informations diverses

BIBLIOTHEQUE

Horaire d'ouverture du 1^{er} septembre au 30 juin

Lundi	16 h 30 – 18 h
Mercredi	17 h – 18 h
Vendredi	16 h 30 – 18 h
Samedi	11 h -12 h

et Horaire d'ouverture du 1^{er} juillet au 31 août

Lundi	17 h – 18 h
Mercredi	17 h – 18 h
Vendredi	17 h – 18 h
Samedi	11 h -12 h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Nous recherchons des bénévoles pour assurer les permanences. Renseignements en mairie

MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86

Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Laurence COLIN,
Secrétariat Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Du lundi au mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Le jeudi : 8h30 - 12h30 FERME L'APRES MIDI

Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Permanence du Maire et des adjoints :

Le samedi de 10h à 12h

HEURES OUVERTURE POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Les samedi pairs de 9h à 12h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 15h, le samedi à 11h30

Un conseiller financier est présent tous les jeudis matin sur rendez-vous de 9h à 12h

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

INSCRIPTION A LA MAIRIE

RAPPEL : La ferraille doit être sortie devant le portail

ETAT CIVIL 2008

NAISSANCES

Vassily BREVET	12/02/2008
Sarah BAYLET	25/02/2008
Aélys MAHIEUX	05/06/2008
Anthony OLIVE	18/06/2008
Sarah COYNE	22/06/2008
Maéva COUSIN—VANNIER	12/08/2008
Marylou GONCALVES	04/09/2008
Lilly CASSAN	08/09/2008
Clément DELOS	08/09/2008
Emma DELATTRE	12/09/2008
Sean FOUQUET	13/09/2008
Lucie PELAT	04/10/2008
Elsa LAFAGE	20/11/2008

MARIAGES

Patricia LASNAVERES et Patrice HUSSON	31/05/2008
Delphine LAFAGE et Gilles ISSANCHOU	30/08/2008

DECES

Laurent DAUCH	06/01/2008
Lucien MATALY	05/01/2008
Jean LENOIR	18/02/2008
Lucette LARROQUE épouse MARTY	26/02/2008
Émile GILABERT	17/03/2008
Ermine BONNEFOUS	14/03/2008
Solange GIROS	25/03/2008
Christian CORLER	12/07/2008
Philippe REY	10/08/2008
Adeline BADOE	13/08/2008
Félix ARIZA	22/08/2008
Juliette FILLON	04/11/2008
Clément GREISSEL	05/11/2008
Marguerite MAIRONE veuve GILABERT	12/11/2008
Ange ZÉLIC	05/11/2008
Willem MEESEMAN	29/11/2008
Ada MINELLO	15/12/2008

Mairie de MEAUZAC

Décembre 2008

Bulletin N° 17



Le mot du Maire

Chers concitoyens,

La nouvelle équipe municipale en place depuis bientôt un an ne ménage pas sa peine. En effet, vous constatez tous les jours la transformation de votre commune. De nombreux travaux d'investissement continuent ou ont débuté. Vous trouverez le détail (avancement et volet financier) à l'intérieur de ce bulletin. Ces travaux n'ont qu'un seul but : assainir, restaurer et embellir le centre bourg.

D'ores et déjà, je tiens au nom du conseil municipal à vous présenter des excuses pour tous les désagréments qui sont inévitablement causés. Mais quand on sait que c'est pour la cause commune, on accepte mieux cette période qui nous mènera vers un excellent résultat.

Je tiens à remercier une fois encore toutes les associations meauzacaises qui, tout au long de l'année, ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour animer le village.

En cette période délicate et quelque peu tendue, sachez pouvoir compter sur votre équipe municipale afin d'améliorer votre quotidien.

Nous vous souhaitons, le conseil municipal et moi-même, de joyeuses fêtes et une très bonne année 2009.

Le Maire,
José LACOMBE

SOMMAIRE

Au conseil municipal (2 ^e semestre 2008)	p 2
Le travail des commissions	p 4
Les Petites nouvelles brèves	p 4
Les Travaux	p 5
Le mots des associations	p 8
Rencontres Meauzacaises	p 13
Les nouveautés	p 14
Informations diverses	p 16

Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

SEANCE DU 10 SEPTEMBRE

► Assainissement – Acquisition des parcelles nécessaires à l'implantation de la future station d'épuration

La construction de la future station d'épuration est prévue sur les parcelles référencées B236, B237 et B238 lieu-dit Gachourlet. Le conseil municipal a donc décidé de procéder à leur acquisition au prix de 8683€ au total.

► Assainissement – Choix du prêteur pour le financement des travaux de création de la nouvelle station d'épuration et d'extension du réseau d'assainissement collectif

Afin de financer les travaux relatifs à la création de la nouvelle station d'épuration et à l'extension des réseaux d'assainissement, il est nécessaire de recourir à un emprunt.

Après consultation, l'assemblée a porté son choix sur la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant de l'emprunt : 1.057.000€, Prêt à échéances constantes, Durée : 30 ans, Périodicité des échéances : Trimestrielle, Frais de dossier : 150€, Taux : 4,69%

► Urbanisme – Engagement d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal a décidé d'engager une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme sur les points suivants :

- Une extension de la zone Ub concernant les parcelles cadastrées B1223, B1193, B1192, B1194, B1221, B1222 et B663 au lieu-dit "Baré"
- Une extension de la zone Nh au lieu-dit "Peyroutas" sur une partie de la parcelle référencée C994.

► Demande de DGE pour les aménagements des espaces extérieurs du regroupement de commerces de la commune

Dans le cadre du projet de regroupement de commerces, il a été décidé de solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour financer les espaces extérieurs (voirie, aménagement de parking et espaces verts)

Le plan de financement prévisionnel est le suivant : Région (F. R.I) : 20.000€, Etat (réserve parlementaire) : 10.000€, Conseil Général (amendes de police) : 45.000€, Etat (D.G.E) : 46.170€, commune (emprunt) : 63.508,50€

SEANCE du 2 OCTOBRE

► Urbanisme – Engagement d'une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération du 10 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'engager une procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme. Cette dernière doit être complétée par les points suivants : Extension de la zone Ub au lieu-dit "Vignes Blanches" et modification du règlement de la zone N

► Urbanisme – Classement d'une voie dans la voirie communale

La parcelle cadastrée C871 lieu-dit Les Graves étant ouverte à la circulation publique et n'étant pas intégrée dans la voirie communale, le conseil municipal a décidé de régulariser cette situation.

► Dénomination des voies de la commune

Par délibération du 4 octobre 2007, le conseil municipal a approuvé la nouvelle dénomination des voies de la commune. Deux nouvelles voies doivent aujourd'hui être baptisées :

Nom de la voie : Impasse du Bosquet

Point de départ : Rue du Bosquet

Point d'arrivée : Lotissement du bourg n°1

Nom de la voie : Impasse des Chênes

Point de départ : Rue du Bosquet

Point d'arrivée : Lotissement du bourg n°2

► Regroupement de commerces – Demande de subvention au titre du Fonds Régional d'Intervention pour la boulangerie

Dans le cadre du projet de regroupement de commerces, il est prévu l'aménagement d'une boulangerie. Le coût de celle-ci est estimé à 212.782€ HT soit 254.487,27€ TTC de travaux.

Le conseil municipal a décidé de solliciter le Conseil Régional dans le cadre du Fonds Régional d'Interventions (FRI)

Le plan de financement serait le suivant : Travaux : 212.782€, Subvention Région (FRI) : 20.000€, commune (emprunt) : 192.782€

► Désignation du membre à la commission intercommunale d'accessibilité

L'article 46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" oblige les établissements publics de coopération intercommunale à créer une commission d'accessibilité intercommunale.

Marilyne POUJAL a été désignée pour siéger à cette commission.

SEANCE du 22 OCTOBRE

► Regroupement de commerces – Acquisition de la parcelle en prolongement du regroupement de commerces (partie de la parcelle B1272)

Dans le projet de regroupement de commerces, il est prévu des aménagements extérieurs comprenant la voirie, les réseaux et les espaces verts.

Le projet initial prévoyait des emplacements de parking qui s'avèrent au final insuffisants. Le conseil municipal a donc décidé d'acquérir 635 m² de terrain au prix de 15000€

► Assainissement collectif – Montant de la redevance d'assainissement collectif

Une redevance d'assainissement a été instaurée par délibération du 26 mai 1998 dont les tarifs sont les suivants :

- part fixe : 60,98€ par semestre soit 121,96€ par an
- part variable : 0,229€ le m³ d'eau consommée

Cette redevance d'assainissement est prélevée sur la facture d'eau des usagers. Elle est reversée à la commune par le Syndicat des Eaux de Castelsarrasin en charge de la facturation.

La loi n°2006-1775 du 30 décembre 2006 sur l'Eau et les Milieux Aquatiques a introduit dans son article 57 le principe d'un plafonnement de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé dite part fixe.

Nouveauté

Les déchets en 3 étapes

En triant chaque jour vos emballages, vous êtes le premier maillon d'une chaîne que vous ne soupçonnez peut-être pas...

• Un, le tri...

Le bac jaune... Jetez dans le jaune vos emballages recyclables. Bouteilles et flacons en plastique (avec bouchons), boîtes en métal, emballages – petits et grands – en papier-carton, briques alimentaires, journaux, magazines.



Le bac gris... Vous y jetez tous les autres déchets non recyclables (déchets ménagers).

Le verre... vos bouteilles et pots en verre continueront à être déposés en apport volontaire dans les colonnes « récup' verre » que chaque commune possède (notamment près des salles des fêtes).



• Deux, la collecte...

C'est la Communauté de communes qui organise la collecte des emballages triés et des déchets ménagers. Elle les ramasse devant chez vous, puis les achemine vers le centre de tri de la DRIMM. Les journaux-magazines et le verre partent directement vers des centres spécialisés. Les autres emballages sont groupés dans le même centre de tri par matériaux : acier, aluminium, briques alimentaires, papier-carton, plastique opaque ou transparent.

• Trois, le recyclage...

Des usines de recyclage réceptionnent ensuite les matériaux pour en faire de la matière première destinée aux industries du recyclage. C'est ainsi que les emballages que vous avez triés connaîtront une seconde vie !

- **Pourquoi trier ?** : Entre 1960 et 2003, le tonnage des ordures ménagères a doublé pour atteindre près de 360 kg par an et par habitant :

Les ressources de notre planète sont limitées : préservons-la !

Une seule solution : le tri et le recyclage des déchets.

Rares sont les gestes qui nous donnent l'occasion d'influencer le cours des choses. Trier ses emballages fait partie de ces gestes 100 % utiles pour soi, pour les autres et pour l'environnement. Trier c'est changer le destin de nos déchets en leur permettant d'être recyclés. Ainsi, trier rime avec économies d'énergies et préservation des ressources naturelles. Il faut savoir, par exemple, que chaque tonne de plastique recyclé fait économiser près de 800 kilos de pétrole brut et qu'une tonne de briques alimentaires recyclées permet de préserver 2 tonnes de bois !

Le recyclage prend donc un sens réel dans notre vie de tous les jours. Il agit directement sur notre environnement.

LE RAMASSAGE DE DEUX BACS AURA LIEU LE JEUDI

Rencontres Meauzacaïses

VŒUX 2009

Le samedi 10 janvier 2009 à partir de 18 h, la municipalité invite tous les Meauzacaïses à la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes de Meauzac.

Un apéritif offert par la municipalité clôturera cette soirée.

LES LOTOS 2009

Le loto du 5 décembre au profit du Téléthon a permis de reverser à l'AFM, la somme de 1 350.50 €.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai
Vendredi 02 Tarot	Vendredi 06 École	Vendredi 06 Tennis	Vendredi 03 Pole foot	Vendredi 08 Foot
Vendredi 09 Foot	Vendredi 13 Pêche	Dimanche 08 Aînés	Vendredi 10 Tennis	Vendredi 15 Inter asso.
Vendredi 16 APEM	Vendredi 20 Foot	Vendredi 13 Foot	Vendredi 17 Foot	Vendredi 22 Tennis
	Vendredi 27 Tennis	Vendredi 20 Judo	Vendredi 24 Gym	Vendredi 29 com. fêtes

Nouveauté

La collecte des déchets évolue au 1er janvier 2009 !

A cette date, la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables se fera en porte à porte sur votre commune. Explications...

Madame, Monsieur,

Les communes de Barry d'Islemade, Labastide du Temple, La Ville Dieu du Temple, Les Barthes, Meauzac, et Saint-Porquier sont regroupées en intercommunalité depuis le 1^{er} janvier 2007. Cette création permet de mettre en commun l'organisation de certains services et de réaliser des économies d'échelle. Cela permet aussi de réaliser à 6 communes, ce qu'il n'est pas possible de faire individuellement et de créer des services nouveaux au profit de nos administrés.

Ainsi dès le **1^{er} janvier 2009**, nous mettrons en place la **collecte individuelle en porte à porte** et la destruction de vos ordures ménagères.

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective des déchets, tous les habitants de la Communauté de Communes disposeront désormais chez eux de 2 types de bacs : **un bac à couvercle jaune pour le sélectif et un de couleur grise pour les déchets ménagers.**

Vous déposerez vos bacs roulants aux jours qui vous seront communiqués ultérieurement : devant votre domicile et la collectivité se chargera de les ramasser par l'intermédiaire de la DRIMM.

L'arrêté du 6 août 2007 relatif à la définition des modalités de calcul du plafond de la part de la facture d'eau non proportionnelle au volume d'eau consommé fixe un montant maximal de l'abonnement au service d'assainissement de 40% du coût du service pour une consommation de 120 m³ par logement desservi et pour une durée de 12 mois.

Or, les tarifs pratiqués à ce jour par la commune ne sont pas conformes à cette loi sachant que la part fixe représente plus de 80% du montant de la facture d'eau pour une consommation de 120 m³ par logement desservi et pour une durée de 12 mois.

Afin de respecter la réglementation en vigueur et pour ne pas diminuer les recettes du budget assainissement, l'assemblée a décidé de modifier les tarifs de la façon suivante à compter du 1^{er} janvier 2009 :

- part fixe : 63€ par an
- part variable : 0,791€ par m³ d'eau consommée

► **Assainissement – Demande de subvention auprès du Conseil Général de Tarn-et-Garonne et de l'Agence de l'Eau pour l'extension des réseaux d'eaux usées – Tranches conditionnelles 1 et 2**

La commune a entrepris la création d'une station d'épuration et l'extension des réseaux d'eaux usées (tranche ferme) sur l'exercice 2008.

Il est prévu deux tranches conditionnelles d'extension des réseaux d'eaux usées non programmées à ce jour pour lesquelles une demande de subvention va être déposée auprès du Conseil Général de Tarn-et-Garonne (23%) et de l'Agence de l'Eau (25%)

► **Assainissement non collectif – Approbation de la nouvelle convention pour la mise en œuvre du contrôle des installations d'assainissement non collectif**

La commune a signé une convention avec le S.A.T.E.S.E pour le contrôle des nouvelles installations d'assainissement non collectif (vérifications techniques sur site)

Cette convention, signée le 9 novembre 2007 arrive à échéance le 31 décembre 2008. Il convient donc, pour la continuité des visites de contrôle et du service auprès des administrés, de signer une nouvelle convention.

Une nouvelle convention identique à celle de l'an passé, d'une durée d'un an a été approuvée par le conseil municipal

► **Position du Conseil Municipal sur le devenir du bureau de Poste sur la commune**

La Direction de La Poste souhaite transformer le bureau de poste de la commune en agence postale communale. Le conseil municipal a refusé cette proposition.

SEANCE du 18 NOVEMBRE

► **Regroupement de commerces – Approbation des avenants aux marchés de travaux**

Des avenants aux marchés de travaux ont été validés par la Commission d'Appel d'Offres puis par le Conseil Municipal
 Lot 1 : Gros Œuvre : MONTOUX : Plus value de 3 270,33 € HT
 Lot 5 : Charpente bois : MONTOUX : Plus value de 1 295,80€ HT
 Lot 7 : Menuiserie Bois : MTG : Plus value de 1 055,00€ HT
 Lot 11 : Carrelage : VBM : Plus value de 3 756,00€ HT
 Lot 15 : VRD : ESBTP : Plus value de 32 934,50€ HT

SEANCE du 9 DECEMBRE

► **Assainissement - Modification du contrat de prêt souscrit auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées**

Par délibération du 10 septembre 2008, le Conseil Municipal a choisi de financer les travaux relatifs à la création d'une station d'épuration et à l'extension des réseaux grâce à un emprunt souscrit auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole. Compte tenu du contexte actuel et de la durée de l'emprunt, la CRCA a réalisé une nouvelle proposition à la commune qui a été acceptée par le conseil.

Un crédit relais dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant de l'emprunt : 553.000€, Coût total : 58 756,32€, Prêt à échéances constantes, Durée : 2 ans, Périodicité des échéances : Mensuelle, Frais de dossier : Néant, Taux : T4M moyen mensuel

Un emprunt moyen terme dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant de l'emprunt : 503.000€, Coût du crédit : 571 807,60€, Prêt à échéances constantes, Durée : 30 ans, Périodicité des échéances : Trimestrielle, Frais de dossier : 150€, TEG Fixe : 5,89%

► **Approbation de la convention avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Castelsarrasin pour le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif de la commune de Meauzac**

Le recouvrement des redevances d'assainissement (facturation, encaissement et reversement à la commune) est réalisé par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Castelsarrasin auquel la commune de Meauzac est adhérente.

Cette prestation est réalisée sans convention ni définition des modalités de recouvrement et de reversement des redevances.

Afin de respecter la réglementation en vigueur, il est proposé à la commune de signer une convention avec le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Castelsarrasin pour le recouvrement et le reversement des redevances.

Cette prestation sera facturée à la commune 1,50€ HT par facture d'eau émise.

► **Assainissement – Approbation des tarifs de la taxe de raccordement à l'égout**

A compter du 1^{er} janvier 2009, les tarifs de la taxe de raccordement à l'égout seront les suivants :

- Constructions existantes : 915€
- Constructions neuves :

Pour les constructions dont la demande de permis de construire a été déposée avant le 1^{er} janvier 2009 : 1830€

Pour les constructions dont la demande de permis de construire sera déposée à compter du 1^{er} janvier 2009 : 2500€

Le recouvrement interviendra :

- pour les constructions existantes dès que le propriétaire aura réalisé les travaux de raccordement sachant que celui-ci dispose d'un délai maximal de 2 ans à compter de la mise en service du réseau public de collecte pour se brancher (article L.1331-1 du Code de la santé publique)

- pour les constructions neuves à compter de la production par le propriétaire de la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT)

► **Demande de subvention exceptionnelle du club Judo Pays Meauzacaïses pour le tournoi du 11 janvier 2009**

Le club de judo a sollicité le conseil municipal pour bénéficier d'une subvention exceptionnelle. Comme il reste 240€ au budget 2008 des subventions aux associations, le conseil a décidé d'accéder à cette demande.

Le travail des commissions 2^{ième} semestre 2008

Urbanisme (José LACOMBE) – Jeudi 21 août
Présentation de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR)

Environnement (Jean-Louis CORLOUER) – Mardi 2 septembre
Préparation du chantier de construction de la station d'épuration

Environnement (Jean-Louis CORLOUER) – Mardi 9 septembre
Préparation du chantier d'extension du réseau d'assainissement collectif tranche ferme

Fêtes et cérémonies (Jean-Claude MARTY) – Jeudi 25 septembre
Préparation des festivités du dernier trimestre

Travaux (Raymond SERVAT) – Jeudi 9 octobre
Point sur les travaux à réaliser avant la fin de l'année

Vie sociale (Eliette RUELLE) – Jeudi 16 octobre
Organisation de la réception des nouveaux arrivants

Urbanisme (José LACOMBE) – Mardi 28 octobre
Présentation de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) sur la zone de Vignes Blanches

Travaux (Raymond SERVAT) – Mercredi 5 novembre
Travaux à réaliser avant la fin de l'année : suivi des devis effectués

Vie Scolaire (José LACOMBE) – Mardi 18 novembre
Organisation de l'accueil des élèves le jour de la grève des enseignantes

Groupe de travail pour l'élaboration du bulletin municipal – Mercredi 26 novembre

Urbanisme (José LACOMBE) – Jeudi 4 décembre
Présentation de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR) aux propriétaires concernés sur la zone de Vignes Blanches

Petites nouvelles brèves

UNE COUPURE GENERALE D'ELECTRICITE EST PREVUE LE 14 JANVIER DE 9H A 12H SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
A compter du 5 janvier, le secrétariat de la mairie sera fermé le **JEUDI APRES-MIDI**

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au mercredi 31 décembre 17h. A cet effet, les personnes souhaitant s'inscrire et remplissant les conditions devront se présenter munies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant 18 ans avant le 28 février 2008 seront inscrits d'office. Toutefois, il est vivement conseillé de vérifier cette inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre.

CIMETIERES : REPRISSES DE CONCESSIONS

Une procédure de reprises des concessions paraissant abandonnées depuis plus de trente ans va être engagée par la mairie.

Le Maire se rendra le 10 mars 2009 au cimetière catholique et protestant pour procéder au constat d'abandon des tombes.

Il invite tous les descendants, successeurs ou personnes ayant des informations à y assister ou s'y faire représenter.

Un avis de toutes les concessions susceptibles d'être reprises sera affiché à compter du 09 février 2009 en mairie.

La procédure durera un peu plus de trois ans.

Renseignements au secrétariat de la mairie.

DEVENIR DE LA POSTE

Meauzac possède un bureau de poste géré par les gens de la poste en toute autonomie. Beaucoup d'entre vous qui suivez l'actualité sont au courant que La Poste envisage le passage de 29 bureaux de poste départementaux en agences postales communales. Cela veut dire du personnel géré par la commune dans des locaux communaux. La Poste compense soi disant ces frais par une dotation de 10000€ annuels. Or, d'après les premiers calculs, cette dotation serait insuffisante.

Il s'est constitué un collectif de défense des bureaux de poste menacés composé d'élus. Ce collectif a désigné un bureau qui le représente avec à sa tête nos parlementaires. Ceux-ci ont rencontré Monsieur BAILLY directeur national de La Poste pour lui faire part de nos inquiétudes. Même si cette rencontre s'est voulue rassurante, nous restons très vigilants et sommes solidaires des autres communes pour empêcher cette désaffectation de la direction de La Poste.

Sachez que nous faisons le maximum pour que cette entité si chère et si utile aux usagers que vous êtes ne disparaisse pas dans sa forme actuelle.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale souhaiterait mettre en place pour la rentrée 2009 une animation "heure du conte". Cette activité permettrait de partager un moment convivial entre adultes et enfants autour de contes traditionnels et de littératures jeunesse.

A cette occasion, nous recherchons un conteur(euse) bénévole pour animer cet atelier à raison d'une heure (à définir) chaque premier mercredi du mois.

Pour de plus amples renseignements, merci de vous adresser à la mairie.

L'équipe des bénévoles

Rencontres Meauzacaïses

Soirée nouveaux arrivants

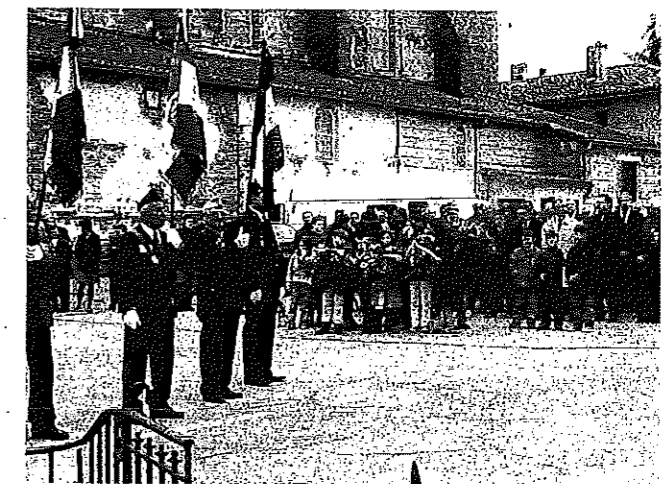
Le vendredi 24 octobre 2008, la municipalité a invité les nouveaux arrivants de la commune à un apéritif convivial afin de faire mieux connaissance.

Chaque famille est repartie avec un sympathique panier de fruits récoltés dans notre commune.

Cette manifestation sera renouvelée chaque année.

Commémoration du 11 novembre

Le dimanche 16 novembre a eu lieu dans notre commune, la cérémonie de commémoration du 90^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale en présence d'une délégation des anciens combattants, de M.DAGEN, Conseiller Général, des pompiers de Lafrançaise, des Maires des communes de l'intercommunalité, des enseignantes et des enfants de l'école qui ont chanté la « Marseillaise ».



Arbre du Bicentenaire

A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre, un chêne offert par le Conseil Général pour les 200 ans de la création du Département de Tarn et Garonne a été planté sur la place de l'église.

Un vin d'honneur offert par le comité des fêtes pour la traditionnelle fête de la St Martin a été servi à l'ensemble de la population venue en nombre.



Le mot des associations Meauzacaïses



Amicale des jeunes d'antan Meauzac - Barry d'Islemade

Le mouvement associatif des Aînés Ruraux en France compte 740.000 adhérents, 10.000 clubs affiliés à 83 Fédérations.

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 2er SEMESTRE 2008

Tout d'abord, comme en 2007, la salle mise à notre disposition par la Mairie, est restée ouverte pour que les membres qui désiraient se rencontrer pendant tout l'été aient la possibilité de le faire . et ce à la demande générale des participants habituels.

4 Septembre 2008 : Nombreuse participation de nos adhérents à la fête de secteur VAL DE GARONA qui s'est déroulée cette année à FINHAN et MONTECH

9 Septembre 2008 : Une sortie d'une journée dans le Lot a ravi tous les participants. ST CIRQ LAPOPIE, la mini croisière à BOUZIES et la visite de CAHORS en petit train ont enchanté tous les adhérents présents.

16 Octobre 2008 : Repas d'automne (98 participants) dans la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE, suivi d'un mini loto toujours très apprécié.

23 Novembre 2008 : Loto à la salle des fêtes de MEAUZAC

Confection et remise des colis de NOEL aux 44 adhérents de 80 ans et plus, membres de notre Amicale .

Nos prochaines festivités sont les suivantes :

22.01.2009 : Repas de la Coque des Rois à BARRY D'ISLEMADE. Bien entendu, le roi et la reine seront récompensés comme habituellement. Un spectacle humoristique sera offert aux adhérents

08.03.2009 : Loto dans la salle des fêtes de MEAUZAC

15.03.2009 : Assemblée Générale de notre Amicale suivie, comme d'habitude, d'un bon repas qui sera cette année animée par un spectacle qui devrait ravir toute l'assistance

L'année 2008 se termine.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons tous nos vœux pour 2009.

LE BUREAU

Les A.A.A.A.A.

Mercredi 31 Décembre 2008 : Réveillon de la St Sylvestre

Salle des fêtes de Meauzac

Renseignements 05 63 31 53 05 - 06 12 17 58 94

Prévision des manifestations 2009

Janvier 2009 : Dimanche 25 sortie chandeleur

Février 2009: Samedi 14 soirée St valentin salle des fêtes de Meauzac

Mars 2009 : Dimanche 1 Salle des fêtes de Meauzac AG club

Avril 2009 : Samedi 4 Salle des fêtes de Meauzac soirée moules frites

Mai 2009 : 8, 9,10 Sortie de printemps

Juillet 2009: Dimanche 5, sortie des moules

Octobre 2009 : dimanche 25, sortie des châtaignes

Décembre 2009: dimanche 13, ronde des crèches

Décembre 2009: jeudi 31, Réveillon de la St Sylvestre

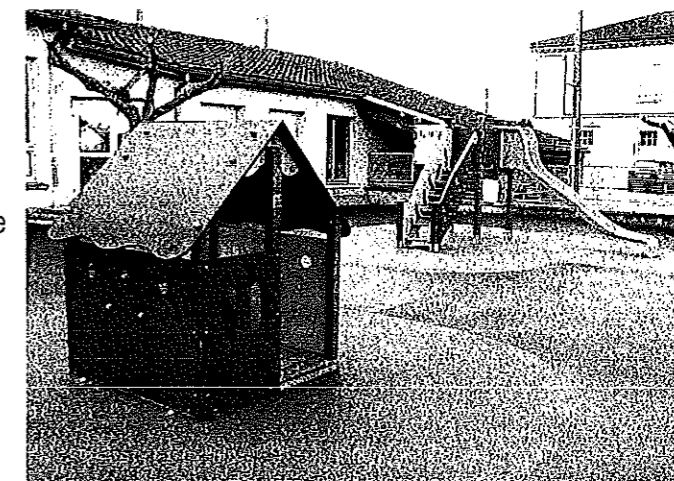
Bienvenue à tous ceux qui voudront nous rejoindre !!!



Travaux

Des nouveaux jeux à l'école

A la rentrée 2008, de nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école maternelle pour la plus grande joie des enfants.



ASSAINISSEMENT

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux sont décomposés en 2 lots. Le lot n°1 concerne la création de la station d'épuration situé au lieu-dit Gachourlet et le lot n°2 l'extension des réseaux d'assainissement des eaux usées – Tranche ferme.

Pour la construction de la station, les travaux ont débuté le 6 octobre. La station est composée de deux bassins sur lesquels seront plantés des roseaux. Ces derniers permettront le traitement des effluents. L'ouvrage se termine par un chenal qui finira l'épuration. A ce jour, les bassins sont quasiment terminés.

L'extension des réseaux a débuté le 20 octobre. Les travaux ont démarré depuis la station d'épuration et se poursuivent sur la rue de La rose. Ils seront terminés dans cette rue avant les fêtes et reprendront sur la route de Labastide à partir de la rue de Larose jusqu'au croisement avec la rue du Temple. L'extension se terminera par la rue du Bosquet et une conduite devrait passer le long du lotissement du Bourg n°1, en terrains privés pour rejoindre l'ancienne station qui sera dotée d'un poste de refoulement.

POINT FINANCIER

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 1 010 356€ TTC dont 488 077€ pour la création de la station, 442 933€ pour les réseaux, le solde concernant les honoraires, frais divers et imprévus.

Une subvention du Conseil Général en annuités de 153 000€ est déjà acquise.

La commune est toujours en attente concernant les autres demandes de subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau. L'opération sera également financée par le fonds de compensation de la TVA (15,482% du montant TTC des dépenses), par la perception des taxes de raccordement à l'égout et par l'emprunt.



Travaux

REGROUPEMENT DE COMMERCES

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Le restaurant a été réceptionné le 11 juillet 2008, le bar est encore en travaux

La supérette est terminée et sera réceptionnée le 6 janvier 2009. Son ouverture est prévue pour le 22 janvier 2009.

Les travaux relatifs à la boulangerie et à la maison médicale débuteront en janvier 2009

La voirie, les aménagements de parking et les espaces verts seront réalisés en deux temps. L'avant du bâtiment, côté route de Montech, sera terminé à la fin de l'année. L'aménagement de l'arrière du bâtiment sera réalisé de manière provisoire afin de permettre aux camions de livraison de la supérette de manœuvrer. En effet, la commune doit acquérir une parcelle supplémentaire de 10 mètres de largeur afin d'agrandir le parking. Les démarches administratives sont en cours et les travaux ne pourront être entrepris qu'une fois les procédures accomplies (signatures des actes)

POINT FINANCIER

DÉPENSES

Les marchés de travaux signés tous lots confondus s'élèvent à 1.052.403,53€ HT. Des avenants ont été approuvés pour un montant total de 49.990,94€ en cours de chantier pour les lots suivants :

Avenants n°1

Lot 1 : Gros Œuvre : MONToux

La fourniture et la pose d'un regard AEP et les modifications apportées à l'escalier extérieur entraînent une plus value de 7 210,57 € HT. Mais des démolitions réalisées en régie municipale permettent d'économiser 6 302,06 € HT. La plus value finale s'élève donc à 908,51 € HT

Lot 6 : Menuiserie Aluminium : ALU CREATION

Les modifications apportées à l'escalier extérieur entraînent une plus value de 2 422,30 € HT

Lot 10 : Cloisons isothermes : MARRE DELZESCAUX

La réalisation d'une cloison à deux faces laquées y compris porte avec oculus dans la cuisine, ainsi que l'agrandissement de la porte située entre la cuisine et le bar génèrent une plus value de 1 350,00 € HT

Lot 13 : Electricité : FERRIERES THERMELEC

La mise en place d'une armoire électrique spécifique pour le bar du restaurant implique une plus value d'un montant de 2998,50 € HT

Avenants n°2

Lot 1 : Gros Œuvre : MONToux

Des travaux supplémentaires pour la terrasse du restaurant et pour la coursive entraînent une plus value de 3 270,33 € HT

Lot 5 : Charpente bois : MONToux

L'agrandissement de la toiture de la coursive génère 1 295,80€ HT de travaux en plus value

Lot 7 : Menuiserie Bois : MTG

La modification de la porte située entre la cuisine et le bar génère une plus value de 115,00€ HT. De même, les modifications apportées à l'escalier extérieur et la repose des persiennes entraînent une plus value de 940€ HT. La plus value finale s'élève donc à 1 055,00€ HT

Lot 11 : Carrelage : VBM

La fourniture et pose de carrelage et plinthes sur la terrasse du restaurant génèrent une plus value de 3 756,00€ HT

Lot 15 : VRD : ESBTP

L'acquisition d'une parcelle supplémentaire à l'arrière de l'opération permet d'augmenter la capacité du parking de l'opération. Les travaux nécessaires à l'aménagement entraînent la passation d'un marché complémentaire d'un montant de 32 934,50€ HT

Le montant total des travaux d'élève aujourd'hui à 1.102.394,47 HT

Recettes

La commune a obtenu 446.930€ de subventions. La dotation globale d'équipement 2009 a été sollicitée pour les espaces extérieurs (46.170€) ainsi que le fonds régional d'intervention pour la boulangerie (20.000€)

A ce jour, nous avons perçus des acomptes pour un montant total de 150.196,40€.

La commune récupère tous les trimestres la TVA qui a été réglée sur les travaux.

Enfin, la vente de l'étage de l'immeuble aux porteurs de projet du bar restaurant a été encaissée pour un montant de 45.000€

Le mot des associations Meauzacaïses

LES INFOS DU JUDO !

Dimanche 23 novembre avait lieu la coupe régionale Midi-Pyrénées pour les judokas ceintures de couleur à la Maison du judo à Toulouse ; les judokas du club avaient naturellement fait le déplacement. Ainsi, Rebecca GIESSNER en - 63 kg (ceinture bleue), François DASSEIN en - 60 kg (ceinture orange-verte), Frédéric GILLI en 73 kg (ceinture verte) et Yann DEGRAEVE en - 100 kg (ceinture verte) ont porté haut les couleurs du club puisqu'ils reviennent de Toulouse avec 3 médailles d'argent et 1 médaille de bronze !



Frédéric a combattu le premier, et il a gagné 1 combat avec sa traditionnelle « planchette » pour 2 autres combats perdus ; il termine 3^{ème} sur 4 combattants. Pour sa 1^{ère} compétition, Yann a enchaîné un festival de ippons ; il gagne 3 combats sur 4, et ne s'incline que de justesse dans le combat décisif pour l'or. Il termine 2^{ème} sur 5 combattants.



A son tour, Rebecca est montée sur le tapis et a fait un parcours sans faute jusqu'en finale, en battant notamment 2 ceintures marrons par ippon ; elle perd ensuite contre une fille plus forte qu'elle en finale et termine 2^{ème} sur 11 compétitrices.

Enfin, François était dans une poule de 3 combattants : il réalise 1 victoire et une défaite, et se classe donc 2^{ème} sur 3 judokas.

Autre info à noter : le calendrier 2009 du club est enfin sorti ! ; vous y retrouverez toutes les infos utiles sur la vie du club et les dates importantes à retenir en 2009, avec en particulier :

- le 1^{er} tournoi de l'histoire du club, qui sera organisé à la salle des fêtes de Meauzac le dimanche 11 janvier 2009 (tournoi individuels poussins et benjamins) ; venez nombreux regarder les combats des plus jeunes pendant l'après-midi ...
- le 2^{ème} bal du club, qui aura lieu cette année le samedi 31 janvier 2009, à la salle des fêtes de Meauzac ; il débutera par un apéritif où seront conviés l'ensemble de nos partenaires et élus, et se poursuivra par un repas et une soirée dansante.

Enfin, reprenez dès à présent la date du loto du judo : vendredi 20 mars 2009 à partir de 20h30. N'hésitez pas à venir jouer et tenter votre chance pour remporter des lots toujours appréciés...

Pour conclure, le Président, l'équipe technique et tous les membres du bureau du JUDO PAYS MEAUZACAIS (qui rappelons -le regroupe les 5 communes d'Albeville-Lagarde, de Barry d'Islemade, des Barthes, de Labastide du Temple et de Meauzac) vous souhaitent de passer d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentent - avec un peu d'avance - leurs meilleurs vœux pour l'année 2009 !!!

Le club JUDO PAYS MEAUZACAIS vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009 !



CODE MORAL DU JUDOKA

- LA FOULESSE
C'est le respect d'autrui
- LE COURAGE
C'est faire ce que est juste
- LA SINCÉRITÉ
C'est se présenter ainsi qu'on se sent
- L'HONNEUR
C'est être fidèle à la parole donnée
- LA MODÉSTIE
C'est garder son nom sans orgueil
- LE RESPECT
C'est respecter l'autre combattant en perdant
- LE CONTRÔLE DE SOI
C'est savoir se tenir lorsqu'on n'est pas vainqueur
- L'AMITIÉ
C'est la plus pure des relations humaines

www.jpm82.fr



Le Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous a proposé une soirée ALIGOT pour la fête de Novembre.

Cette soirée s'est déroulée le samedi 15 novembre, suivie le lendemain d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, d'un apéritif offert par le comité à la salle de la mairie et en matinée, soirée du bal à la salle des fêtes.

Nous sommes très fiers de constater que les Meauzacaïs, Meauzacaïses en plus des personnes des communes avoisinantes, ont répondu présents et nous les en remercions chaleureusement.

Nous vous disons à bientôt pour d'autres manifestations.

Tout le comité vous souhaite UNE TRES BONNE ANNEE 2009.

Le Bureau

Le mot des associations Meauzacaïses

JSM section pétanque

La saison 2008 s'achève et ses deux concours officiels et son concours amical se sont déroulés dans le calme et la bonne humeur.

Pour l'année 2009, un seul concours est programmé, il aura lieu le dimanche 31 mai.

-Tête à tête le matin

-Doublette l'après midi

Nous vous attendons nombreux.

Le dimanche 23 août 2009, nous invitons toutes les Meauzacaïses et tous les Meauzacaïses désireux de participer au concours amical à se joindre à nous pour encore une fois passer une très agréable journée.

Pour tous renseignements :

LINGUA Robert : 05.63.31.58.91

CHALAIN Patrick : 05.63.31.66.97

Amicale des anciens combattants

(MEAUZAC, BARRY D'ISLEMADE, ALBEFEUILLE LAGARDE)

En cette fin d'année plusieurs de nos familles amicalistes se sont trouvées dans la peine par la disparition d'un de leur proche.

Le 20 juin 2008 Mr Goubet Alix

Le 11 Août 2008 Mr Rey Philippe fils de notre porte drapeau Mr Rey Denis.

Le 5 Novembre 2008 Mr Greissel André.

Le 8 Novembre 2008 Mr Zelic Ange, homme discret qui venait de nous rejoindre comme amicaliste et qui avait un parcours d'ancien combattant hors du commun.

A toutes ces familles nous renouvelons nos sincères condoléances.

Monsieur Mognet Michel a été présent à de nombreuses manifestations patriotiques :

14 Juillet 2008 _ libération de Montauban _ 11 Novembre.

A noter que le 11 Novembre 2008 à Castelsarrasin plusieurs amicalistes étaient présents à la cérémonie du souvenir.

Le 16 Novembre 2008 c'est dans nos trois communes que nous avons commémoré l'armistice de la première guerre mondiale.

A Meauzac nous remercions vivement les responsables des écoles pour leur présence. La Marseillaise chantée par les enfants nous a émus.

Le 22 Novembre 2008 un repas à St Porquier a réuni 31 amicalistes. Ce même jour à 16 heures l'amicale était présente pour la remise d'un drapeau de 1914-1918 à la F.N.A.C.A DE LAFRANCAISE. Le porte drapeau Mr Servat Gérard représentant l'amicale.

En cette fin d'année et à l'aube de la nouvelle notre bureau souhaite de très bonnes fêtes à tous ceux qui sont solidaires de notre amicale.

LE BUREAU



Association de Tennis Meauzacaïse A.T.M.

Le Bureau

L'assemblée Générale Annuelle de l'Association s'est tenue le 23 septembre 2008.

Il a été procédé au renouvellement du Bureau.

Les membres actuels sont :

Jean-Marc SIEURAC	Président	Marilyne SAIDI
Julie SIEURAC	Trésorière	Céline COUDON
Isabelle BONNEFOUS	Secrétaire	Nicolas SERVAT
Jean-Paul MARTY		Roxane HENOUX
Patrick BABLER		Marine SIEURAC
Patrick SCHOTSMANS		Romain N DOUMBE
Fabienne SCHOTSMANS		Gérard FARGAL
Anthony SCHOTSMANS		

L'Ecole de Tennis

Cette année encore, l'école de Tennis accueille les enfants pour des cours dispensés le mercredi par Monsieur Bruno GARCIA au terrain de tennis de Meauzac.

Des cours adulte sont également prévus courant 2009 avec Monsieur Romain N'DOUMBE.

Les Lotos

L'Association organise également des lotos qui ont lieu à la Salle des Fêtes de Meauzac.

Les prochaines dates sont les suivantes :

Vendredi	16	janvier	2009
Vendredi	27	février	2009
Vendredi	6	mars	2009
Vendredi	10	avril	2009
Vendredi	22	mai	2009

Le Tournoi

Enfin, et ce comme tous les ans à la même période, aura lieu l'été prochain le Tournoi de Tennis de l'Association.

Ce Tournoi débutera mi-juin pour se terminer fin juillet.

Comme chaque année, nous espérons que les joueurs viendront nombreux participer à cet événement.

Pour tout renseignement relatif à l'A.T.M vous pouvez contacter :

Jean-Marc SIEURAC – Président – au 05.63.31.52.88
Isabelle BONNEFOUS – Secrétaire – au 05.63.31.78.55

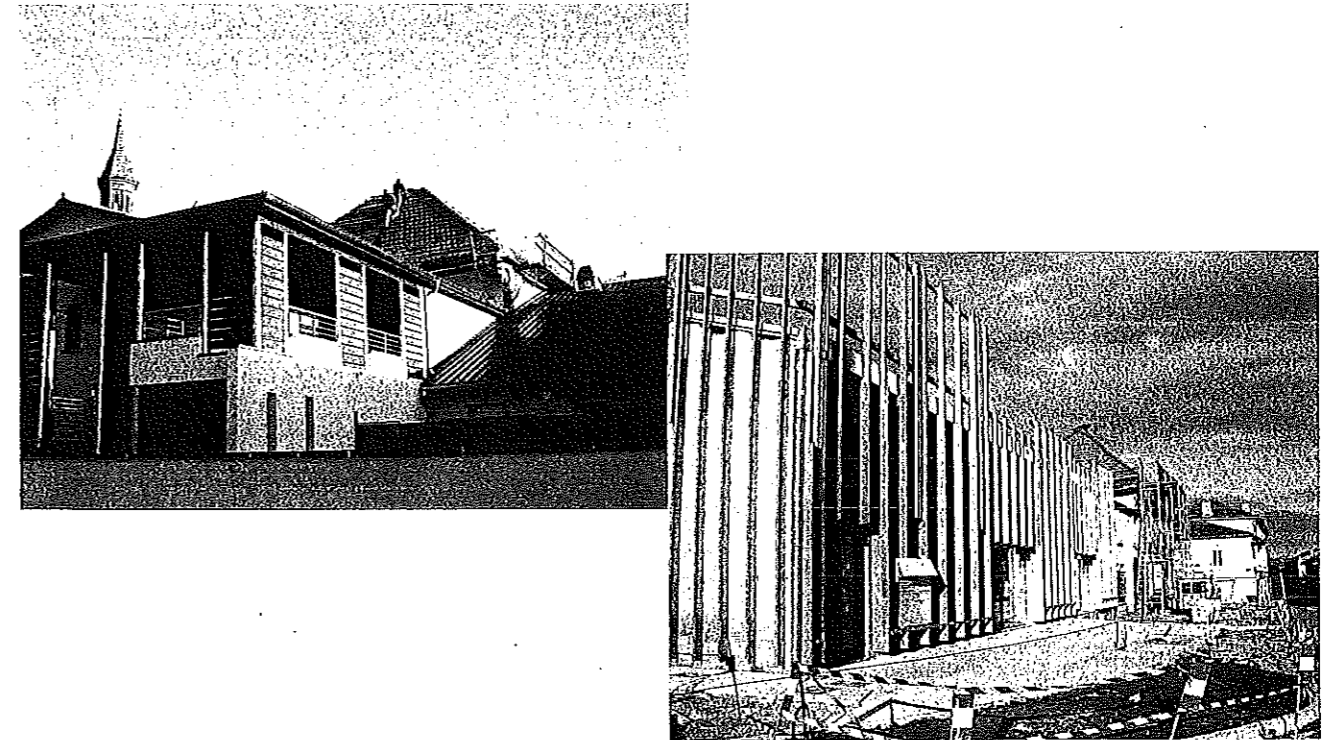
TRES BONNE ANNEE 2009 !!!

DEPENSES

Nature des dépenses	Montant HT
Travaux	1 102 394.47
Maîtrise d'œuvre (MGS)	132 450.00
Etude de sols (ALIOS)	4 564.00
Bureau de contrôle (VERITAS)	9 100.00
Assurance dommages-ouvrage (SMABTP)	20 717.00
Coordonnateur SPS (VERITAS)	4 275.00
Géomètre (ARCIN)	500.00
Frais divers (frais d'appel d'offres...)	2 500.00
Maîtrise d'ouvrage déléguée (SEMATEG)	52 600.00
TOTAL	1 329 100.47

RECETTES

Commerce	Financeur (nature de la subvention)	Montant
Projet d'ensemble	Conseil Général (contrat d'équipement + Fonds de concours)	188 553.00
Bar restaurant	Région	76 914.00
Espaces ext	Région (Fonds Régional d'Intervention)	20 000.00
Espaces ext	Etat (Réserve Parlementaire)	10 000.00
Espaces ext	Conseil Général (Amendes de Police)	45 000.00
Supérette	Etat (FISAC)	39 948.00
Supérette	Région (Fonds Régional d'Intervention)	15 000.00
Bar restaurant	Conseil Général (service économique)	10 700.00
Maison Médicale	Etat (Dotation de Développement Rural)	40 815.00
Espaces ext	DGE	46 170.00
Boulangerie	Région (Fonds Régional d'Intervention)	20 000.00
	TOTAL SUBVENTIONS	513 100.00
	TVA (récupération)	260 503.69
	Revente 1er étage bar restaurant aux porteurs de projet	45 000.00
	Revente bâtiment communal	200 000.00
	Part communale	571 000.47
	TOTAL RECETTES	1 589 604.16



ACCES A LA DECHETTERIE DE LAFRANCAISE (Lieu dit Le Saula)

DECHETS ADMIS

- Les encombrants
- Les déchets verts
- Les cartons
- Les ferrailles
- L'huile de vidange
- Les déchets toxiques des ménages
- Les emballages en verre
- Les vêtements
- Les batteries
- Le papier
- Les piles

HORAIRE D'OUVERTURE Lundi : 14h-17h, Mercredi : 8h-12h, Vendredi : 13h30-17h, Samedi : 9h-12h / 14h-17h

L'accès est gratuit pour les particuliers et payant selon le type de déchets pour les professionnels. Lors du premier dépôt, vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une vignette vous sera alors remise pour vos futurs accès.

Le mot des associations Meauzacaïses



POLE FOOTBALL TERRASSES DU TARN

Le Club de Football Terrasses du Tarn continue sa progression au sein et hors département. En effet, le F.T.T. qui regroupe les 7 communes : Meauzac, Lavilledieu du Temple, les Barthes, Saint-Porquier, Albefeuille-Lagarde, La Bastide du temple et Barry d'Islemade a inscrit 142 joueurs de 5 à 15 ans répartis en 11 équipes. Les pré-débutants, trois équipes de débutants et les Poussins s'entraînent sur le site de Saint-Porquier tous les mercredis de 15h à 16h30, nos trois équipes de Benjamins sur le site de Lavilledieu du Temple les mercredis et vendredis, nos deux équipes de treize ans dont une évolue en Promotion Ligue sur le site de Meauzac et notre équipe de quinze ans à Labastide du Temple.

Des résultats encourageants pour tous ces jeunes joueurs motivés encadrés par des éducateurs tous diplômés ou en formation pour obtenir ces diplômes, garantie de la qualité d'enseignement de notre Ecole de Football. Soutenez notre Club en réservant le meilleur accueil à nos joueurs qui viendront vous présenter leur calendrier et si vous disposez de temps libre, n'hésitez pas à nous rejoindre pour aider l'éducateur et encadrer ces jeunes ! Notez nos prochaines manifestations :

- Lotos :**
- 30 janvier à Saint-Porquier
 - 8 février à Barry d'Islemade
 - 6 mars à Saint-Porquier
 - 3 avril à Meauzac

Sans oublier notre Tournoi le week-end du 18 et 19 Avril. Les joueurs et dirigeants du F.T.T. vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux !

Football Terrasses du Tarn
Bureau situé au 1° étage de la gare S.N.C.F.
Place des Ainés
82290 Lavilledieu du Temple
05/63/31/95/07
E-mail : pftt82@orange.fr
Bureau ouvert le lundi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h30
Et le mercredi de 10h à 18h.

Le mot des associations Meauzacaïses



TAROT CLUB DES 5 COMMUNES

Siège : 6 RIQUETTY
Café - Restaurant
Le Bourg
82290 MEAUZAC
Téléphone : 05 63 30 50 77

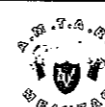
*Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79
Email : fargal.gerard@neuf.fr*

Depuis un an et demi, qu'il a été créé, le « Tarot Club des 5 Communes » (Albefeuille Lagarde, Barry D'Islemade, Les Barthes, Labastide du Temple et Meauzac) dont le siège se trouve au restaurant de Meauzac se porte très bien. Si les joueurs viennent de plus en plus nombreux participer aux concours hebdomadaires des mercredis soirs (10 tables de moyenne) le nombre de licenciés a doublé en une année, il y a actuellement seize licenciés, qui s'ils sont les principaux membres actifs du club, en sont aussi les représentants lors des tournois ou manifestations départementales ou régionales.

Pour les concours locaux tout amateur de tarot peut participer, ses soirées sont ouvertes à toutes et à tous même pour les non licenciés, les inscriptions se font en appelant au 05 63 30 50 77, ou sur place. L'ambiance qui règne dans ses soirées est des plus conviviales.

Le club a organisé avec succès, son concours interne, un loto début janvier, et sa participation aux lotos du Téléthon et inter sociétés, plus une qualification quadrette organisée par le comité Midi-Pyrénées, et l'Assemblée Générale début décembre, il prépare maintenant les manifestations 2009, avec au programme : Loto du club le vendredi 2 janvier dans la salle des fêtes de Meauzac, Assemblée Générale du comité Midi-Pyrénées à Meauzac samedi 20 juin, accompagné d'un concours individuel par équipe. D'autres manifestations seront décidées lors de la prochaine réunion du bureau de décembre.

L'équipe du Tarot, vous donne rendez vous pour son loto du 2 janvier, souhaite la bienvenue à toutes celles et ceux qui viendront les rejoindre, et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



L'AMTARC

L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Renseignements :
Président: M. KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00)
Trésorier : M. BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)



Jeunesse Sportive Meauzacaïse

Si la saison dernière le maintien a été difficilement obtenu par nos deux premières équipes, la seconde réserve devait descendre d'un niveau. La J.S.Meauzacaïse a donc repris une nouvelle saison avec pas mal de changement dans ses effectifs, quelques anciens ont arrêté et beaucoup de nouveaux joueurs sont venus compléter les différentes équipes. Une grande majorité de ses nouveaux n'ont pas encore vingt ans, et tout naturellement malgré leurs qualités footballistiques, manquent d'expérience pour évoluer au niveau qu'est celui de Meauzac. Les deux premières équipes sont actuellement en bas de tableau, mais au fil des rencontres une nette progression s'affiche, si l'ensemble des groupes de cette saison continue avec le même enthousiasme et sérieux, les bons résultats devraient arriver prochainement. Quand à l'équipe trois, très rajeunie aussi et évoluant un niveau plus bas, elle accomplit un début de championnat très prometteur, invaincue à ce jour, elle est aussi qualifiée en coupe.

Côté animation, c'est surtout les lotos qui contribuent à la bonne marche du club, ils se dérouleront les vendredis 09 janvier, 20 février, 13 mars, 17 avril et 08 mai. Il faut aussi remercier tous les annonceurs publicitaires qui nous soutiennent.

L'ensemble des licenciés de la Jeunesse Sportive Meauzacaïse, souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Les Présidents

Association OASIS Section gymnastique



L'association OASIS est heureuse de vous accueillir à la salle des fêtes pour ses cours de gym.

Le lundi de 20 h à 21 h : abdos fessiers
Mercredi de 19 h à 20 h : Cardio - step
Mercredi de 20 h à 21 h : Stretching relaxation
Ces cours sont animés par Rodolphe.

Dans cette même salle, le mercredi après-midi place à la danse avec Emilie.

Cours de HIP HOP : 15h15 à 16 h : 3 à 5 ans
16h15 à 17 h 15 : 6 à 9 ans
17h15 à 18 h 15 : 9 à 12 ans

Cours ados sur inscription : 05.63.31.55.96 - 06.10.30.00.06
Nous mettons en place à partir du 15 janvier 2009 : une session « auto défense » : les cours se dérouleront le jeudi soir de 20 h à 21 h à la salle des fêtes de Barry d'Islemade. Merci à M.PORTAL, maire de Barry d'Islemade.
Cette session sera faite sur 5 cours pour une somme de 15 euros les 5 cours, encadrée par un animateur diplômé.
Pour tout renseignement, contactez le 05.63.31.59.94 après 20 h ou 06.28.35.71.08. TRES BONNE ANNEE 2009.
Le BUREAU